



Compte Rendu de la réunion EATA

Du 19 novembre 2011

Lieu: BNA, D-76797 Hambrücken

Présents:	BBAT	W. Dossler	FFA	J.J. Eckert
	VDA	W. Witopil J. Hamaen	ARCAT	T. de Coulon
	ÖVVÖ	A. Lamboj B. Schwab	AKVA CZ	P. Dvorák V. Hulman V. Protiva
	SDAT	E. Bühlmann R. Guggenbühl	ICAIF	C. Van Belle
	NBAT	W. Wilhelm (Pim)	Gäste	BNA L. Haut SAIA C. Schmidt

Ouverture à 10.00

Point 1) Salutation des participants

Le Président Werner Dossler salue tous les participants présents et particulièrement le secrétaire du BNA, M. Lorenz Haut. Lorenz Haut préconise l'étroite association des fédérations européennes car la politique est à actuellement à l'origine de problèmes.

Point 2) Approbation du protocole

Le protocole de novembre 2010 est accepté à l'unanimité.



Point 3) Rapport annuel du Président Werner Dossler

a) Un nouveau logo a été créé et adopté par EATA

b) Le site internet a été développé et mis en ligne. Toutes les données importantes, par exemple date des manifestations et des bourses doivent être transmises au webmaster. Seules les informations les plus importantes doivent être envoyées au président et si possible au secrétaire ou au trésorier. 400 € ont été virés afin de payer le site internet. Le rapport annuel a été adopté à l'unanimité.

Point 4) Rapport du trésorier

J.J. Eckert a signalé que le compte au 19/11/2011 s'élevait à 1.254,85 €. Le quitus a été voté à l'unanimité.

Les coûts relatifs à la banque de données s'élèvent pour chaque fédération à 42 Euros en plus de la cotisation annuelle. Pour l'année 2011 il sera facturé la somme de 21 Euros pour le travail déjà réalisé. Les fédérations ayant déjà réglé les 50 Euros annuels pour 2012 recevront une facture du trésorier d'un montant de 63 Euros pour la banque de données. Les fédérations qui n'ont pas encore payé s'acquitteront de 50 Euros pour la cotisation et de 63 Euros pour la banque de données.

Banque de données : www.aquaticrepublic.com

Point 5) Elections pour 2012

Werner Dossler a été élu à l'unanimité comme président, le vice président est Anton Lamboj élu à l'unanimité, le secrétaire Bernhard Schwab élu à l'unanimité et le trésorier J.-J. Eckert élu à l'unanimité. Werner Witopil a été élu à l'unanimité comme trésorier adjoint. Un secrétaire adjoint est encore recherché.

Puis a suivi la présentation des membres participants. Le siège de la fédération EATA a été transféré chez Werner Dossler en Belgique. Nous pouvons ainsi avoir un contact avec Bruxelles par une porte détournée.



Point 6) Homepage EATA

Le site EATA n'est pas assez visité. De nouvelles données doivent être mises en place et les anciennes supprimées. La langue de communication de l'EATA doit absolument passer à l'anglais. La recherche sur le site internet doit être simplifiée. D'intenses débats ont suivi concernant les diverses lois et règlements de bourse des pays européens. Nouvelles règles pour les pages internet avec logo des pays européens. Les sites internet des fédérations sont connectés au site EATA. Le site internet de l'EATA doit être complet, y compris la banque de données. Des relations et des accords entre les fédérations européennes doivent être créés. Toutes les fédérations doivent donner le nombre de leurs membres, pas seulement les membres déclarés. A transmettre au président de l'EATA.

Il faut prendre contact avec les représentants autorisés de la terrariophilie.

Il a été discuté du problème avec les membres faisant partie de groupes individuels fragmentés dans leurs fédérations. L

L'admission d'organisations aquariophiles et terrariophiles qui n'ont pas de fédération sont admises dans l'EATA pour une durée de 2 années, au cours de cette période une fédération devrait être créée dans le pays correspondant.

Point 7) "Banque de données" : Programme de conservation des espèces

Réalisation d'une banque de données, qui enregistre la conservation et l'élevage de poissons ainsi que la consommation en poissons des divers pays. Quel est l'apport du commerce et qu'est-ce qui est produit en Europe. Comment les animaux sont-ils maintenus et reproduits. Programme d'élevage d'animaux rares et conservation d'animaux ayant déjà été éliminés dans la nature. Demande d'adhésion à l'EATA d'un groupe d'éleveurs espagnols maintenant certaines populations. Le groupe est admis par l'EATA. (Peut-être que tous les espagnols les rejoindront). Le groupe espagnol est admis pour 2012 comme aspirant. Durant deux années ils seront considérés comme membre provisoire. Les groupes OFI, SAIA et BNA sont admis comme observateurs et partenaires d'EATA.

Une liaison directe a été établie avec l'Ecosse chez le programmeur du programme de conservation, lequel explique les points du programme.

M. Haut tient une conférence concernant l'interdiction d'animaux sauvages initiée par la société allemande protectrice des animaux. Anton Lamboj doit transmettre à toutes les fédérations la définition d'élevage d'animaux déformés. Prévoir des contre actions.

Demande concernant l'admission du BNA dans l'EATA. Proposition écrite au BNA.

J.J. Eckert aborde le thème du certificat de compétence au niveau européen. Trouver un niveau de compétence pour tous les états et pays et un dénominateur commun pour les européens. Les possesseurs de certificats de compétence doivent les mettre à disposition et l'EATA doit définir une voie commune. Tous les textes existant doivent être envoyés à JJ Eckert pour coordination.



La confédération des éleveurs amateurs ProDiGal (France) a été récemment créée, la FFA est partie prenante et **EATA devrait s'associer comme membre à cette confédération**. ProDiGal est une confédération qui veut fédérer tous éleveurs amateurs de chèvres, chats, oiseaux, etc au plan européen. La participation doit encore être décidée.

Point 8) Remarques

En France une future loi doit interdire les boules à poissons rouges.

Autriche : Projet concernant l'interdiction de ventes d'animaux et de poissons durant les salons
Projet d'une interdiction de la maintenance des vertébrés. Interdiction des serpents venimeux et dangereux : l'interdiction est demandée mais n'a pas été décidée (ne sera certainement jamais demandée). La même chose vaut pour une loi concernant la vente.

Un certificat de compétence est en prévision, mais cela durera au moins encore une année

Point 9) Fédérations membres

Suisse: Formation et certificat de compétence pour les manifestations professionnelles.

VDA: EATA doit créer une affiche concernant nos buts. Elle sera disponible pour chaque fédération à partir d'internet afin de pouvoir la télécharger et la distribuer. VDA élabore une réforme structurelle pour ses membres.

NBAT: Collabore bien avec le ministère correspondant et préconise le modèle pour la maintenance des mammifères éventuellement aussi pour les oiseaux, les poissons et les reptiles.

AKVA CZ: Protection des animaux : formation de spécialistes à l'université.

FFA: ProDiGal : projet de confédération européenne des éleveurs amateurs tous animaux confondus.

BBAT: Il faut favoriser la collaboration entre les fédérations flamandes et wallonnes.



Point 10) Date 2012

La réunion des fédérations affiliées à l'EATA aura lieu le 27.10.2012 aux Pays bas dans la province du Brabant. D'autres informations parviendront en temps voulu.

Clôture de la réunion 18 heures

Bernhard Schwab

Secrétaire